



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PARIS21



DEUXIEME EXPÉRIENCE DU RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES (RGE2-2019) après 37 ans

Symphorien BANON
Webinaire des 8 et 9 février 2022

Série de conférences opérationnelles et méthodologiques en réponse à la pandémie de COVID-19 sur le thème central :
« Les recensements économiques et répertoires d'entreprises : stratégies mises en œuvre et pour quels besoins ? »

PLAN

1- Objectifs du RGE

2- Champ du RGE

3- Etapes de mise en œuvre

4- Structure organisationnelle

**5- Durée des travaux de terrain et personnels
recrutés**

**6- Outils de collecte et dispositif de transmission des
données**

7- Difficultés rencontrées et perspectives

1- Objectifs du RGE (1/1)

1.1- Objectif global

Le RGE-2 réalisé par la RDC après celui de 1982 vise globalement à contribuer à une meilleure connaissance de la situation des entreprises de la RDC.

1.2- Objectifs spécifiques

- Elaborer un fichier national des entreprises ;
- Améliorer la qualité des comptes nationaux et des statistiques conjoncturelles ;
- Evaluer le niveau de formalisation des entreprises, d'emplois créés, des investissements étrangers en RDC ;
- Caractériser les entreprises par branches d'activité et taille ;
- Dresser la typologie des chefs d'entreprises et le potentiel productif des différentes provinces du pays ;
- Évaluer la place de la femme dans l'entrepreneuriat en RDC ;

2- Champ du RGE (1/3)

2.1- Cibles du RGE

Ensemble des établissements ayant un local fixe et exerçant une activité économique sur toute l'étendue du territoire national. Local fixe signifie :

- un mur en matériau durable (brique, terre, fer, bois, pisé) ;
- un toit (en tôle, paille, béton) ;
- une porte.

Quelques particularités : Prise en compte d'établissements n'exerçant pas dans des locaux fixes mais sécurisant très souvent leurs outils de production dans des locaux situés non loin du lieu d'exercice de l'activité.

Exemples : Unités de fabrication et de vente de briques ; vulcanisateurs (Quado), unités de lavage de véhicules automobiles ; les ajusteurs, menuiseries, grillades, etc.

2- Champ du RGE (2/3)

2.1- Cibles du RGE (suite)

- Ecoles et centres de santé privés ou conventionnés ;
- Toutes les pharmacies (y compris celles constituées en ONG) ;
- Toutes les unités ayant un étalage (table, béton) à l'intérieur des marchés ;

2.2- Exclusions

- Commerçants et travailleurs ambulants ;
- Unités sur des tables avec ou sans parasol installées en dehors des marchés ;
- Personnes travaillant au domicile de leurs clients ;
- Unités installées à même le sol dans les marchés ou en dehors des marchés ;
- Ministère de l'éducation et les établissements publics d'enseignement ;

2- Champ du RGE (3/3)

2.2- Exclusions (suite)

- le Ministère de la santé et les centres de santé publics ;
- Tous les autres Ministères et leurs Directions ;
- les administrations décentralisées (provinces, communes, gouvernorat, etc.) ;
- les exploitations agricoles dont le suivi relève du champ du Recensement National Agricole) ;
- les acteurs du secteur minier non regroupés en association ;
- les Etablissements Publics Autonomes (Agences, Cellules techniques, etc.) ;
- les écoles consulaires ;
- les taxis et les taxi-motos ;
- les pousse-pousseurs ;
- les maçons, peintres et tâcherons qui travaillent sur des chantiers de construction.

3- Etapes de mise en œuvre (1/2)

Le RGE-2 en 4 grandes étapes

1- Travaux préparatoires : Etat des lieux, formulation du projet, Mise en place du cadre institutionnel, collecte préliminaire, élaboration des documents techniques, recensement pilote, recrutement des superviseurs et agents de collecte, supports cartographiques, nomenclatures (d'activité, des provinces, pays), acquisition du matériel, etc.

▪**2- Actions de sensibilisation :** (logo RGE, gadgets de sensibilisation (T-Shirt, casquette, gilets kaki, etc.), production audiovisuelle (sketch), cérémonies de lancement à Kinshasa et en province, couverture radio et télé, sensibilisation de proximité par les chefs de quartier et les administrateurs de marchés, atelier de sensibilisation à Kinshasa (Bourgmestres, Administrateurs de marchés, Confessions religieuses)

3- Etapes de mise en œuvre (2/2)

Le RGE-2 en 4 grandes étapes

3- Collecte proprement dite : Formations (des formateurs, des Directeurs provinciaux, des superviseurs, des Assistants Techniques Informatiques (ATI), des agents de collecte (décentralisée)), déploiement du matériel et des équipes sur le terrain, démarrage de la collecte à Kinshasa, collecte dans les autres provinces, supervision technique de la collecte, coordination des travaux de terrain, mission logistique de vérification des pièces justificatives.

4- Traitement des données et publication des résultats : (Gestion des données collectées, compilation des données, traitement des données, tabulation et analyse des données, archivage de la documentation et des bases de données du recensement.

4- Structure organisationnelle (1/1)

- Le COMITE TECHNIQUE : Organe d'orientation et de prise de décisions pour la mise en œuvre du Projet. Regroupe les acteurs du Système Statistique National et les représentants des institutions partenaires et des OSC ;
- Le BUREAU TECHNIQUE : Structure d'exécution du Projet. Il s'assure de la préparation de l'opération, de la collecte et du traitement des données du recensement. Relayé par les Directions Provinciales de la Statistique ;
- Le PERSONNEL DE TERRAIN : Organe de collecte des données. Superviseurs techniques de proximité, Assistant Techniques Informatiques (Personnel de l'INS formé pour appuyer le superviseur sur les questions liées à l'informatique), Agents de collecte,

5- Durée des travaux de terrain et personnels recrutés (1/1)

5.1- Rappel sur la RDC

- Superficie : 2 345 410 km² ;
- Subdivisé en 26 Provinces ;
- Population en 2021 estimée à plus de 100 millions d'habitants ;
- INS avec 11 Directions provinciales de la Statistique ;
- Kinshasa = 24 communes, Plus de 10 millions d'habitants, 5 marchés centraux et plus d'une vingtaine de marchés municipaux.

5.2- Ressources humaines et financières mobilisées

- 11 Directeurs Provinciaux de la Statistique ;
- 83 Superviseurs techniques de proximité ;
- 54 Assistants Techniques Informatiques (ATI) ;
- 607 Chefs d'équipe ;
- 3016 Agents recenseurs ;
- Plus de 10 millions de dollars ;

5.3- Sources de financement : Banque Mondiale, Budget National, Banque Africaine de Développement ;

5.4- Durée des travaux de terrain : Environ 6 mois sur l'ensemble du territoire national (Juin-Décembre 2019) ;

6- Outils de collecte et dispositif de transmission des données (1/1)

6.1- Outils de collecte

- Questionnaire (renseignements sur identification et adresse des entreprises, activités exercées, emploi, forme juridique, degré de formalisation, opinions des entreprises sur le climat des affaires, caractéristiques du chef d'établissement, etc.) ;
- Manuels (Superviseurs/ATI, Chef d'équipe, Agent recenseur) ;
- Nomenclatures ;
- Support de collecte : Tablettes et questionnaires papier pour les entreprises formelles de grande taille.

6.2- Dispositif de transmission des données

- Connexion internet ;
- Echange de données par Bluetooth entre les AR et leur chefs d'équipe ;
- Transfert des données vers Dropbox par les chefs d'équipes après validation
- Vérification des données collectées et de la couverture par le bureau technique

7- Difficultés rencontrées et perspectives (1/2)

7.1- Difficultés rencontrées

- Difficulté à mobiliser les ressources pour une opération onéreuse;
- Réticence/refus catégorique de certains chefs d'entreprises à coopérer ou à fournir certains renseignements (chiffre d'affaires) ;
- Problème de sécurité (existence de groupes armés et de bande de brigands (Kuluna), noyade, etc.) ;
- Problème de déploiement du matériel de travail à travers le territoire national (Moyens de déplacement, réseau routier impraticable par endroit, etc.) ;
- Difficulté dans la production des pièces justificatives des dépenses engagées par les équipes sur le terrain ;
- Non actualisation de la cartographie des marchés qui se sont étendus dans le temps ;
- Insuffisance/manque de matériels de terrain (connexion internet, bottes, imperméables, parapluies, gilets de sauvetage...) ;
- Problème lié à la prise en charge des membres de l'équipe technique ;

7- Difficultés rencontrées et perspectives (1/2)

7.1- Difficultés rencontrées (suite)

- Difficulté à évaluer la charge de travail dans certaines zones faute de cartographie ;
- Nécessité de recruter des agents de collecte jusqu'au niveau des territoires, génère des coûts supplémentaires ;
- Retard dans le paiement du personnel de terrain entraînant, entre autres, des désistements d'agents de collecte ;

7.2- Perspectives

- Publication des résultats du recensement dans les prochaines semaines ;
- Archivage des données du recensement ;
- Réalisations d'études spécifiques et approfondies ;
- Utilisation des données pour les besoins des comptes nationaux et de la conjoncture.

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**